



Demande De Soumissions

GROUPE SERPONE INC., syndic de l'actif de la compagnie, SYSTÈMES DE BUANDERIE AUTOMATIQUES F.G. INC., située au 553-555, 1ère Rue, St-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J2X 3B5.

Inspection des éléments d'actif

Les biens pourront être examinés **jeudi le 22 janvier 2026 de 10h à 13 h.**

Réception et ouverture des soumissions

Des soumissions cachetées, portant clairement au recto de l'enveloppe la mention ‘SYSTÈMES DE BUANDERIE AUTOMATIQUES F.G. INC.’, seront reçues au bureau du syndic au 6452, rue Jean-Talon Est, St-Léonard, Québec, H1S 1M8, avant **mardi le 27 janvier 2026 à 14h**, pour la vente des éléments d'actifs ci-après décrits. Le syndic ouvrera les soumissions en privée et les soumissionnaires ne sont pas invité à l'ouverture.

Description des biens

Valeur selon
Gestion JPM Management.

LOT 1 : Inventaire : \$ 399,875.07

Pour information : George Tzicas, S.A.I (514) -355-6553

Conditions de vente

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur les lieux lors de l'inspection ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves forment partie intégrante de chaque soumission et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

St-Léonard, Québec, le 16 janvier 2026.

GROUPE SERPONE INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

George Tzicas

GEORGE TZICAS, BAA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif.

Membre de l'Association Canadienne des Professionnels de l'Insolvabilité et de la Réorganisations (ACPIR) – Member of the Canadian Association of Insolvency and Restructuring Professionals (CAIRP)

Siège Social-Head office
6452, rue Jean Talon Est
St-Léonard (Qc) H1S 1M8
T: 514-355-6553
F: 514-355-8423

Ville LaSalle
180-7655 boul. Newman
LaSalle (Qc) H8N 1X7
T: 514-363-6565
F: 514-363-4196

St-Constant
204-55, rue St-Pierre
St-Constant (Qc) J5A 1B9
T: 450-638-0682
F: 514-355-8423

SOUMISSIONS

De :

Nom de soumissionnaire : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

A :

GROUPE SERPONE INC., syndic pour l'actif de SYSTÈMES DE BUANDERIE AUTOMATIQUES F.G. INC.

6452, rue Jean-Talon Est.
St-Léonard, (Québec) H1S 1M8
(514)355-6553
(514)355-8423

MONTANT OFFERT :

LOT 1 : _____ \$

Dépôt :

Ci-joint, mon dépôt par chèque certifié

Ou traite bancaire au montant de : _____ \$ 0% sur les soumissions de moins de 50 000\$

TERMES ET CONDITIONS DE VENTE

Ce qui suit représente les termes et conditions de vente référencées dans l'avis de vente par soumissions placé par le syndic Groupe Serpone Inc.

1. Le prix d'achat doit être payé en argent comptant ou par chèque visé;
2. Le syndic se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions;
Il ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions;
3. SEULES les **enveloppes cachetées** et portant la mention « Soumissions **SYSTÈMES DE BUANDERIE AUTOMATIQUES F.G. INC.** » seront acceptées.
4. Les ajustements pour manques et surplus se feront au prorata, en utilisant les prix de l'inventaire.
5. Les soumissions seront acceptées en assumant que le soumissionnaire a visité et inspecté les actifs et aucune garantie quant à la condition et/ou valeur de ceux-ci ne sera impliquée;
6. L'ACHETEUR prendra possession des actifs “comme ils sont et où ils sont”, à ses propres frais et sans responsabilité de la part du syndic et ce, dans les cinq jours suivant la date de l'acceptation de son offre ou selon ce qu'il sera convenu entre l'acheteur et le syndic;
7. L'ACHETEUR ne tiendra pas le syndic responsable pour toute réclamation de quelque nature qu'elle soit, résultant du dommage causé par l'enlèvement et/ou déménagement des actifs achetés et indemnisera le syndic pour tous les frais et dépenses causés par l'enlèvement ou le déménagement desdits actifs.
8. Il incombe à l'acheteur de verser toute taxe exigible à la vente des biens, que ce soit une taxe provinciale ou fédérale, et sans limiter la généralité de ce qui précède, taxe de vente, d'accise et de transfert, si applicable;
9. Les soumissions remises constituent une offre ferme et ne peuvent être révoquées.

TERMES ET CONDITIONS DE VENTE

10. TOUTES LES SOUMISSIONS doivent être accompagnées d'un chèque visé au montant de 15% de l'offre, payable à l'ordre de « Groupe Serpone Inc. ». Ce dépôt sera retourné au soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée, mais sera conservé à titre de dédit si la soumission est retirée avant que le soumissionnaire n'ait reçu l'avis signifiant que la soumission a été acceptée ou refusée ou si l'acheteur ne termine pas la transaction dans les cinq jours de l'avis. (Dans le cas d'un immeuble, le dépôt requis est de 10%). **NON APPLICABLE**
11. Copies de l'inventaire disponible sur demande et servent de guide aux soumissionnaires seulement. Ils ne devraient pas être considérés comme garantie d'aucune sorte.
12. Les prix de l'inventaire ont été déterminés par la gérance. Le syndic ne garantit pas l'exactitude des prix.
13. Il devrait être entendu que les présents termes et conditions de vente ainsi que ceux inscrits dans l'annonce de vente par soumissions qui fût publiée (si applicable) forment partie intégrante de toute soumission. Cependant, le syndic se réserve le droit d'annuler une et/ou toutes les conditions précitées, relativement aux soumissions reçues.

Groupe Serpone Inc.

6452, rue Jean Talon Est,

St-Léonard, (Québec) H1S 1M8

Tél.:(514) 355-6553 Fax :(514) 355-8423